Intervention André Laur Conseiller Général du Canton de Montastruc la Conseillère Jeudi 28 janvier à Verfeil

Les travaux pour lesquels votre Commission était mandatée arrivent à leurs termes. **Une dizaine de réunions**, en des lieux différents, ont été organisées. La première à **Castres**, la dernière à **Verfeil**. Toute une symbolique.

A lire les articles parus dans la **presse** et à entendre les **personnes** et **organismes** qui y ont participé on peut dire, d'ores et déjà, que ces réunions ont eu un **succès certain** tant par le nombre de personnes qui sont venues, que par la teneur des propos échangés. Cela démontre **l'intérêt** que les citoyens ont manifesté pour ce projet de liaison.

Le point sur lequel la quasi-totalité des intervenants est d'accord, porte sur la nécessité de faciliter l'accès du Sud Tarnais et, en particulier, du besoin d'activités du bassin de vie de Castres – Mazamet. La **divergence** consiste sur le type de liaison à réaliser, à savoir, **autoroute concédée ou aménagements structurels de l'actuelle RN 126**. Il est bien évident que, selon le choix abordé, découlent **d'autres aspects**: financement, protection de l'environnement, développement économique dont l'agriculture. Autant de problématiques qu'on ne peut pas sous estimer.

En l'état actuel du dossier, l'Etat propose l'accélération de l'aménagement à 2 X 2 voies par la mise en concession de l'itinéraire. Le dossier qui est soumis à discussion présente des avantages et des inconvénients de deux options, à savoir, autoroute à péage ou voie express publique avec leurs effets sur le développement des territoires traversés.

Il précise, les échéanciers, le coût des aménagements restant à faire sur Castres – Verfeil, le coût public Etat + Collectivités à l'horizon 2025, le gain de temps de parcours sur un trajet, les trafics potentiels, les impacts prévisionnels sur l'emploi et la population ainsi que le nombre envisagé d'échangeurs.

Par contre, il **n'indique pas** l'organisation des péages, et le tracé exact de la route.

Par ailleurs, on relève des **imprécisions importantes**, entre autres :

- le coût des travaux pour l'autoroute ne comprend pas le nécessaire doublement de la bretelle de Gragnague, entre l'A68 et la déviation de Verfeil, avec transformation de l'échangeur de Gragnague, soit un coût d'environ 30 M€,
- Les apports en nature, à savoir, les aménagements en 2 X 2 voies réalisés ou en cours qui seraient empruntés par l'autoroute concédée à savoir les déviations de Soual, Puylaurens et les aménagements en cours entre Castres – Soual. Tout cela, pour un coût incombant aux collectivités de 42,8 M€.

En outre, le dossier propose la possibilité de **doubler la déviation actuelle de Verfeil** sous réserve de l'accord du Conseil Général de la Haute-Garonne. Il n'en demeure pas moins que son coût de 17 M€ correspond, de fait, à une nouvelle déviation de façon à préserver toutes les options. Cette hypothèse de réalisation serait pénalisante sur l'impact environnemental et conduirait à un renchérissement significatif du projet.

Par ailleurs, le coût prévisionnel de la **subvention d'équilibre** en cas de concession s'élève, je le rappelle à **120 M€ TTC**. Ce qui vous en conviendrez n'est pas du tout neutre. Pourquoi ne pas mobiliser ces **120 M€** pour réaliser, **dès 2015**, la **liaison Castres – Puylaurens** et les **aménagements de sécurité** indispensables sur la **section Verfeil – Puylaurens** afin de rendre l'itinéraire actuel plus compétitif.

Cette solution Mesdames et Messieurs, a de **nombreux avantages** et notamment :

- de ne pas renchérir le coût des déplacements quotidiens,
- de préserver l'**environnement** proche de la voie actuelle ainsi que le **milieu agricole** qui serait fortement impacté par un tracé autoroutier en site propre.
- de ne pas entraîner une nouvelle vague **d'étalement urbain** avec toutes ses conséquences.

En conséquence, il convient de privilégier **l'aménagement** de la liaison Toulouse – Castres en voie rapide et demande, avec insistance, à **l'Etat**, la mise en place des **financements nécessaires** à cette réalisation attendue depuis déjà trop longtemps, et je laisserai le soin à mon Ami et Collègue, Gilbert Hébrard d'exprimer la position du Conseil Général de la Haute-Garonne mais sachez, d'ores et déjà qu'elle ne sera guère éloignée de ce que je viens d'exprimer.

Merci pour votre attention.